



Le programme des travaux du CESER pour 2022

lundi 24 janvier 2022, par [lpe](#)

A l'occasion de la cérémonie des vœux de la Région (Conseil régional-CESER) aux corps constitués de Nouvelle-Aquitaine, Emmanuelle FOURNEYRON, présidente du CESER a rappelé les grands dossiers sur lesquels le CESER s'est mobilisé en 2021 et annoncé le programme de travail de l'Assemblée pour 2022.

Les patrimoines, leviers de développement des territoires

« Faire territoire » par le patrimoine : telle est la proposition que cette étude du CESER, organisée autour de fiches courtes et appuyée par de nombreuses illustrations, souhaite porter auprès des territoires et de la Région qui les accompagne.

Les activités du soin et du lien social : quels parcours pour quels besoins ?

Le CESER investit un autre regard sur les notions de « sanitaire et social » pour privilégier la notion de « lien social », celle de « métiers » pour favoriser les approches par activités, compétences et parcours, et enfin avec l'idée que la réponse aux besoins des employeurs par l'ouverture d'un nombre donné de places en formation est insuffisante pour traiter la question de l'attractivité et de la valorisation des métiers.

La fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine

L'objectif est de mettre en évidence et d'alerter sur les situations de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine en permettant à des personnes en situation précaire de s'exprimer. Le CESER veut susciter une réflexion et une expression collectives sur des questions ayant à voir avec les inégalités, la pauvreté, les conditions pour les affronter ou pour les réduire, les projets à promouvoir, les accompagnements à mettre en œuvre... en considérant que ces personnes sont, autant que les « experts », des acteurs éclairés ne serait-ce que par leur expérience personnelle.

Les évolutions du travail après la crise Covid

Qu'est-ce que les évolutions actuelles disent du travail, des formes d'emploi et des métiers de demain et des modèles économiques dans leur diversité ? Telle est la question qui sera traitée par le CESER.

Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine

L'objectif est d'écouter et de comprendre les aspirations des jeunes d'aujourd'hui, et de se donner les moyens d'interroger la société de demain. Un des objectifs principaux des travaux est de permettre une expression libre des jeunes de Nouvelle-Aquitaine, notamment celles que nous n'avons pas l'habitude d'entendre.

La politique énergétique en Nouvelle-Aquitaine

Le CESER souhaite enrichir le débat public sur la politique énergétique en région, suite à son expression adoptée le 16 juillet 2021 sur les projets « Horizéo » et éolien en mer, au regard en particulier des grands projets d'énergie renouvelable qui se développent sur le territoire.

Les prises de participations directes au capital d'entreprises

L'objectif est d'analyser la stratégie de capital investisseur de la Région Nouvelle-Aquitaine et de proposer des pistes de réflexions et des préconisations pour le futur.

« Néo Societas »

Le CESER va continuer, transversalement et collectivement, à dessiner les contours de « Néo Societas », cette grande feuille de route consacrée à la lutte contre les inégalités, les précarités, les pauvretés, les discriminations, second pilier de la politique régionale, complémentaire et articulé avec la feuille de route de transition environnementale « Néo Terra ».

Le CESER sera également au rendez-vous de sa mission consultative, sur les grandes orientations régionales qui seront en discussion cette année, en particulier : le contrat de plan Etat-Région, la stratégie régionale biodiversité, la révision du schéma de développement économique, d'internationalisation et d'innovation, la révision du schéma d'aménagement durable et d'égalité des territoires, le plan régional environnement santé, le grand projet ferroviaire du Sud-Ouest...

Enfin, la transformation, c'est aussi une méthode. Face à la complexité du monde et à l'interdépendance des enjeux, le CESER estime nécessaire un retour à un temps long, à une place plus grande pour l'évaluation des politiques publiques, à une ouverture et un approfondissement des échanges de l'Assemblée avec les organisations et institutions de la société civile organisée, avec le Conseil régional, avec les pouvoirs publics et les différents échelons de collectivités territoriales, avec les autres institutions et plus largement avec les acteurs des territoires, dans toute leur diversité. Il poursuivra ainsi ses travaux de coopération avec ses homologues de France et des régions atlantiques et organisera des réunions publiques dans les territoires pour informer de ses travaux, échanger, recueillir les paroles d'acteurs.